

RAPPORT ECRIT « PRESENTATION DE STRUCTURE » :

Le candidat réalisera un document de synthèse “ présentation de structure”, sous forme de rapport présentant la structure associative dans lequel il officie avec son équipe durant une saison sportive.

La production d'un rapport écrit « présentation de structure » comporte :

- Le diagnostic interne de son club en précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement
- Le positionnement de son club dans l'environnement en identifiant les acteurs institutionnels et concurrentiels liés à son fonctionnement
- Le détail de son positionnement et de son équipe dans l'organisation et le fonctionnement du club
- La présentation du projet sportif de la structure

Ce rapport est constitué de 2 pages minimum à 4 pages maximum (taille Arial 11, interligne 1,5, marge de 2cm à droite et à gauche).

Cette épreuve valide les compétences C.4.1, C.4.2.

